



## Travaux de réparation pas fait

Par **Andrea38**, le **07/12/2023** à **10:28**

Bonjour,

voilà dans notre immeuble nous avons une fuite au sous sol depuis 2 mois,

Le problème c'est que le sous sol est géré d'un côté par d'autre syndic et de l'autre par un autre ( Grenoble habitat) et notre fuite et du côté de GH, mais ils ne font rien pour régler le problème depuis 2 mois, les murs sont imbibés d'eau, l'eau coule pas loin de l'électricité, le regard est plein, les vélos rouillés ect..

Et personnes fait le nécessaire, notre syndic nous a dit de faire marcher l'assurance mais évidemment payer une franchise on aimerait savoir quelle sont nos droits ?

cordialement.

Andréa

Par **Visiteur**, le **07/12/2023** à **11:06**

Bonjour,

Vous êtes locataire ou copropriétaire ?

L'assurance ne réparera pas la fuite ! Mais peut vous aider à faire valoir vos droits.